

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD281

présenté par
Mme Pompili, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« de la présente loi »

les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement effectue la coordination avec les dispositions de l'article 10 prévoyant des dates d'entrée en vigueur différenciées selon les articles du texte.